



CHS DU 27 OCTOBRE 2009

Cher (es) collègues,

Le CHS du 27 octobre animé par madame la Directrice départementale des finances publiques des Landes a été l'occasion d'apprécier le niveau de considération qui nous est offert et ce qui nous attend lors des prochaines réunions paritaires.

La création du PRS à Mont de Marsan sur le site de l'actuel SIE nous a été présentée à l'aide d'un "plan" établi à partir de la situation actuelle, incompréhensible du fait de l'absence de toute cote et de toute légende. Les futurs emplacements des agents ne sont, bien sûr, pas représentés. On risquerait peut-être de critiquer ! Il est vrai que l'espace vital de chaque agent se détermine en divisant l'espace disponible par le nombre d'agents. Déterminer l'espace disponible en multipliant l'espace minimum légal de chaque agent par le nombre d'agents contraindrait à pousser les murs, ou, plus grave, à réduire l'espace vital des chefs ! Le chef a besoin de 15 m² : merci de bien vouloir vous serrer.

Quant aux choses qui fâchent, entendez par là celles qui nous préoccupent, la direction est sur le pont quotidiennement ! Qu'on se le dise.

Que ceux ou celles qui envoient des courriels restés sans réponse se rassurent : ils ont été reçus (SIE Dax N-O). Toutefois, PVFI n'oblige pas un directeur à répondre dans les 24 heures. Peut-être même à ne pas répondre du tout. Wait and see !

Où l'on apprend au hasard d'une discussion à bâtons rompus que la climatisation de Dax souffre de dysfonctionnements causés par une installation défectueuse dès l'origine. Il paraît qu'un ouvrier n'était pas bon ! Mais "Chuuuuuuuuut" faut pas l'dire !

Soyez sympa pour la clim. Patience et longueur de temps Et puis dans 6 mois il fera de nouveau chaud alors pourquoi réparer le chauffage pour la moitié de l'année ? Et la clim ? Quoi la clim ? Vos fenêtres ne s'ouvrent pas ?

A la question de l'issue de secours du 3^{ème} étage de Dax équipée d'un digicode (ne riez pas, c'est réel !!), nous avons appris que c'est le responsable du comité de site qui l'a décidé et réglé sur les crédits de Dax (1100 € quand même). Rassurez-vous, des travaux vont être entrepris pour remettre aux normes.

Dans la même veine, ce même responsable a acquis, sans étude aucune sur les performances du produits, des panneaux isolants (de quoi ? là est la question !!) pour un montant de 5600 € ! Au CHS, nous avons pris la décision d'entreprendre une étude sérieuse afin de trouver des moyens pour limiter au maximum les nuisances sonores. Nous nous attacherons à ce qu'un résultat rapide soit obtenu, et surtout à la qualité du produit.

Le détail des dépenses décidées en séance doivent être en ligne sur le site de la Direction, ils font ça très bien.